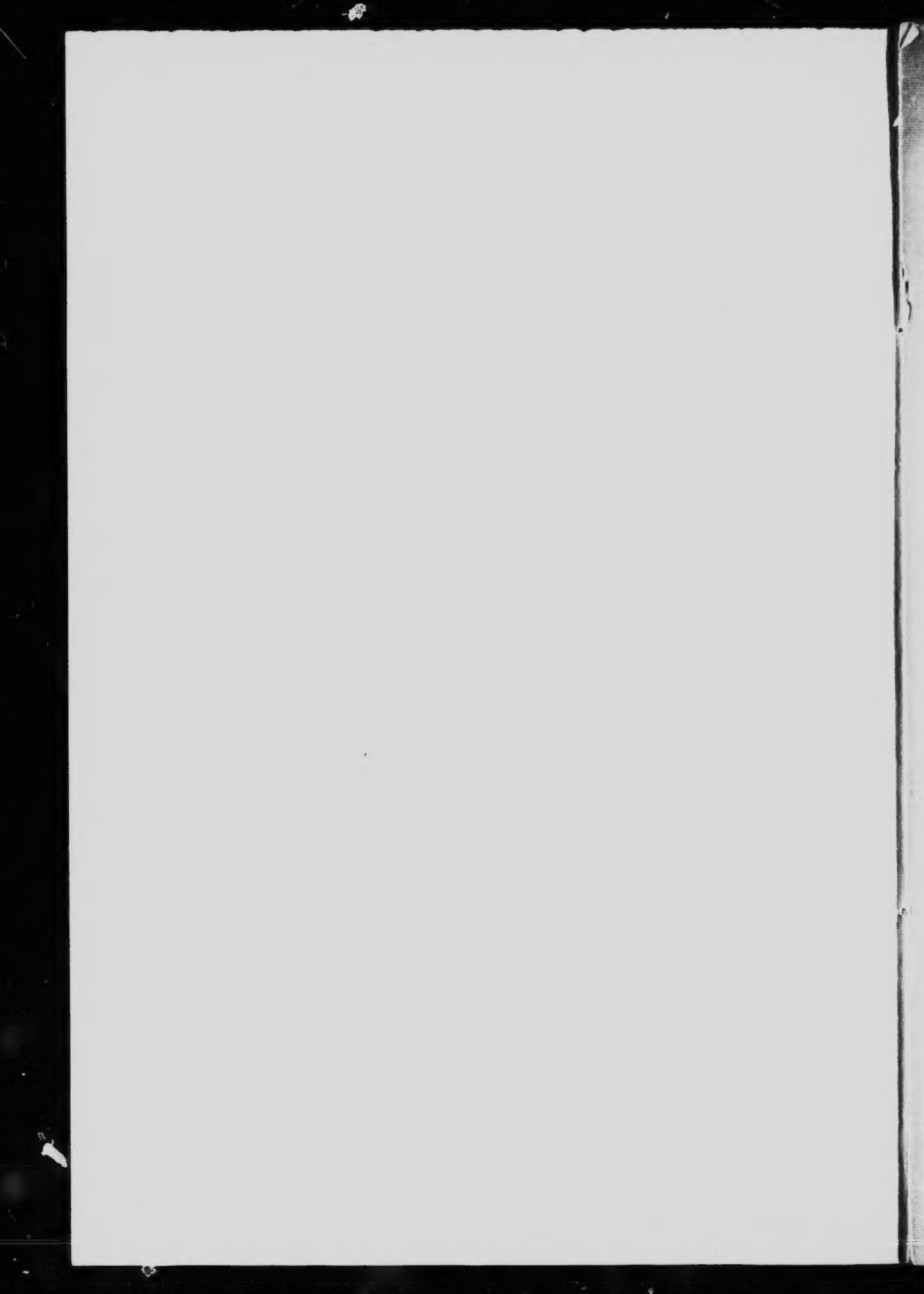


1908

LE PROGRAMME

DE

L'HON. M. GOUIN

Ce que le parti libéral a promis de faire et ce qu'il a fait.—Réduction de la dette.—Augmentation énorme des recettes.—Les déficits convertis en surplus.—L'économie dans l'administration.—Le subside fédéral.

Ce que le Gouvernement Gouin a fait pour l'instruction publique, la colonisation, l'agriculture, etc.—Loi pour la protection des ouvriers.—Loi contre les usuriers.—Loi en faveur de l'hygiène. Bonus pour les chemins ruraux et les écoles de colonisation.—Loi pour la tempérance, etc.



CE QUE M. GOUIN FERA

Il portera les subsides de l'instruction publique à $1,000,000. Il continuera à protéger l'ouvrier et le colon.

Au cours d'une entrevue récente, l'hon. M. Gouin a donné les grandes lignes du programme avec lequel il entend se présenter devant l'électorat.

Le gouvernement libéral de la province de Québec, dit-il, représentant le parti qui a possédé pendant les onze dernières années, la confiance du peuple, se prévaut avec plaisir de la nouvelle opportunité qui lui est donnée de se soumettre au jugement de l'opinion publique. Il le fait avec d'autant plus de confiance qu'il peut donner des preuves d'une administration fidèle, efficace et honnête des affaires publiques. Il demeure toujours sur le terrain large, national et progressif sur lequel s'est tenu l'hon. M. Marchand. Les grandes lignes de notre programme, c'est-à-dire l'économie dans l'administration, le développement de nos ressources naturelles, l'augmentation des subsides pour l'éducation, la colonisation et l'agriculture, ne sont pas changées, et le gouvernement actuel peut être fier d'avoir rempli toutes les promesses qu'il a faites sur ces sujets et les engagements qu'il a pris.

Les promesses sont remplies

Si les électeurs veulent savoir si nous avons réellement tenu nos promesses et fait honneur à nos engagements, ils n'ont qu'à s'en référer au discours que j'ai eu l'honneur de prononcer à l'école Montcalm, le 5 avril 1905, immédiatement après que j'eus été appelé à succéder à l'honorable M. Parent, comme chef du gouvernement.

"Si vous prenez la peine de revoir les rapports publiés à ce sujet, vous verrez qu'à cette occasion, j'ai attiré avec fierté l'attention des auditeurs sur le fait que l'administration libérale, qui avait alors détenu le pouvoir depuis huit ans, avait rempli toutes les promesses faites lors de la victoire de 1896, que ces promesses avaient été de rétablir l'équilibre dans les finances, de mettre fin au règne des déficits, d'empêcher toute augmentation de la dette provinciale sans pourvoir à la création de revenus suffisants pour rencontrer les nouvelles obligations, et d'augmenter autant que possible l'aide donnée à l'agriculture, à la colonisation et à l'instruction publique.

"Pour démontrer la véracité de ces avancés, je puis prouver, d'après les comptes publics des affaires de la province, que, année par année, depuis l'avènement du parti libéral au pouvoir en 1897, les recettes de la province, non seulement avaient pu suffire aux dépenses ordinaires en plus de celles faites pour travaux publics extraordinaires, mais encore les avaient de beaucoup dépassées. Nous n'avions pas emprunté un seul centin depuis 1897; la dette flottante avait été réduite de $248,375.67; la dette consolidée avait été diminuée de

$513,120.01 et les subsides accordés pour la colonisation, l'agriculture et l'instruction publique avaient été augmentés respectivement de vingt, quarante et vingt-cinq pour cent.

"Je déclarai alors, après avoir donné ces preuves, que la politique de mon gouvernement serait l'amplification de celle de 1897, et nous avons tenu notre parole.

"Je promis de faire en sorte d'augmenter notre revenu afin de pouvoir plus facilement répondre aux exigences du moment, me souvenant bien qu'il est toujours nécessaire de vivre suivant ses moyens, proverbe que nous avons certainement appliqué.

L'économie dans l'administration

"J'ai fait remarquer que les honorables Marchand et Parent et leurs gouvernements respectifs avaient prêché et pratiqué l'économie et que nous devions faire de même. Notre manière de parler et nos actes attestent grandement que notre promesse a été tenue.

"L'honorable M. Marchand, comme je le faisais remarquer, il y a trois ans, plaça en tête de son programme: "Politique d'équilibre dans les recettes et les dépenses," et je déclarai que c'était également là notre ligne de conduite. Je laisse au dernier volume des comptes publics le soin de dire si nous avons tenu notre parole. Aux pages 14 et 15, nous trouvons que le surplus des recettes ordinaires sur les dépenses ordinaires et extraordinaires pour travaux publics faits pendant l'année fiscale se terminant le 30 juin se montait à la somme de $505,705.40, quoique les dépenses pour travaux extraordinaires pendant cette année se montassent à la somme de $75,593.92 pour la construction du palais de justice de Sherbrooke et des réparations faites à celui de Sweetsburg, ainsi qu'à l'école d'Industrie Laitière de Saint-Hyacinthe.

Etat des opérations financières

Voici un état détaillé de ce que nous avons fait avec l'argent du peuple de cette province depuis notre avènement au pouvoir en 1897.

Excédent du passif sur l'actif au 30 juin 1897.	$24,394,6[illegible] 08
Excédent du passif sur l'actif au 30 juin 1907.	24,625,884.03
Augmentatian du 30 juin 1897 au 30 juin 1907.	$ 231.192.95
Mais de juin 1897 à juin 1907, en vertu d'une loi passée par le gouvernement Flynn, la conversion de la dette a augmenté le passif de la somme de.	$1,117,875.42
De plus, nous avons payé en subsides aux chemins de fer.	944,520.00
Nous avons remboursé des dépôts en garantie donnés pour les compagnies de chemins de fer.	370,174.35
Dépenses pour travaux publics extraordinaires.	520,213.84
	$2,952,783.61
En 1896-97, le revenu ordinaire a été de. . .	$3,874,966.22
En 1906-07, il a été de.	5,270,594.74
Augmentation de 1907 sur 1897.	$1,395,628.52
En 1896-1897, les dépenses ordinaires furent de. . . . . f	$4,685,450.42
En 1906-1907. . . .	4,691,250.42
Augmentation pour 1907.	$ 5,800.00
Excès des dépenses ordinaires sur le revenu ordinaire en 1896-97	$ 810,484.20
Excès du revenu ordinaire sur les dépenses ordinaires pour 1906-07	579,344.62
Différence	$1,389,828.82
Revenu du domaine public pour 1896-97 . .	$ 879,893.26

Revenu du domaine public pour 1906-07 (aucune vente de limites)	1,358,918.81
Augmentation de 1907 sur 1897.	$ 479,025.55

soit plus de 50 pour cent

Voyons maintenant ce qui a été promis et ce qui a été réalisé en ce qui a trait à l'augmentation du revenu.

Dans mon discours-programme, il a été question de la néces[illegible] d'augmenter le revenu afin de donner plus d'encouragement à l'éducation, à la colonisation, et au développement de l'agriculture, de l'industrie forestière et minière.

En discutant la possibilité d'une telle augmentation, les trois principales sources de nos revenus, furent étudiées, notamment: les taxes et contributions directes, le domaine public, comprenant les terres, les mines et les pêcheries et les subsides fédéraux.

J'admis nettement dans mon discours qu'il ne saurait être question de rétablir les taxes directes de 1892, qui avaient été abolies antérieurement à l'élection de 1897, car cette année-là l'électorat s'était énergiquement déclaré opposé à l'action de ceux qui les avaient imposées..

Ce qui fut promis en fait de t[illegible] directe fut que le gouvernement [illegible]dierait sérieuse[illegible]ent la questi[illegible] [illegible] l'imposition d'[illegible] taxe sur les transactions de [illegible]se, ce qui avait donné d'excellent[illegible] résultats en d'autres pays.

Cette prom[illegible] a été [illegible]ue, et tandis que cett[illegible] [illegible] apport[illegible] à la province un [illegible] [illegible] l'environ $38,000, personne ne [illegible] [illegible]sent sérieusement parce que ce[illegible] [illegible] personnes qui ont les resso[illegible] [illegible]écessaires pour jouer à la bou[illegible] qui y contribuent.

Revenu du doma[illegible] national

Il était raisonn[illegible] de compter sur une augmentation [illegible]sidérable du revenu provenant du [illegible]aine national, au moyen d'une pru[illegible] admi[illegible]stration de nos ressource[illegible] [illegible]nte à leur développement progress[illegible]

J'ai eu l'honneur dans mon discours-programme de faire un certain nombre de suggestions qui me sont venues dans le temps et analogues à certaines promesses faites aux électeurs; il me fait plaisir de les rappeler, afin que l'on puisse établir une comparaison entre les promesses et les faits. J'avais déclaré que nos réserves forestières ne seraient plus louées à l'avenir qu'en raison des besoins du commerce et de l'industrie.

Depuis juin 1906, il n'a pas été loué un seu[illegible] mille de réserves, et l'excédent des recettes sur les dépenses a été mieux que maintenu sans le revenu additionnel de la somme de $200,000 à $300,000 qui pendant plusieurs années par le passé était retirée de la vente annuelle des baux de locations de terres forestières. Les électeurs furent prévenus dans le même discours programme qu'il était temps de tirer des revenus des ressources naturelles de notre pays telles que les chutes d'eau.

Après que les électeurs nous eurent accordé leur confiance, nous nous sommes empressés de faire établir la valeur de nos principales chutes d'eau, et nous avons offert de les louer aux enchères publiques. Une autre question relative à l'exploitation du domaine public qui attira dès avril 1905, notre attention, fut la division du département qui avait charge du contrôle du domaine national. Le problème fut résolu le 1er du mois de juillet suivant.

On constata qu'il était possible d'augmenter le revenu de la province en obtenant un subside plus considérable du gouvernement fédéral. Cette question était discutée depuis plusieurs années, mais aucun effort ne fut épargn[illegible] par notre gouvernement et les re[illegible]sentants des autres provinces qu[illegible] travaillèrent en harmonie avec nous en cette occasion, pour assurer le succès de cette entreprise et le revenu annuel de la province fut augmenté d'environ $600,000.

Il faut remarquer que le montant de cette augmentation du subside n'a pas été payé durant la dernière année fiscale.

Si elle avait figuré dans les comp-

tes de cette année-là le surplus du budget se serait élevé à plus de $1,100,000 pour les 12 mois finissant le 30 juin dernier.

Instruction publique

Durant les trois dernières sessions de la Législature nous avons augmenté les subventions pour les fins d'éducation de plus de $154,000.

L'augmentation s'éleva à $50,000 en 1905, une autre de plus de $50,000 fut faite durant les deux années qui suivirent et l'augmentation votée pour ce service à la session qui vient de finir a été de près de $110,000.

Nous nous occupons également de créer en coopération avec les autorités municipales de Montréal et de Québec, et avec l'assistance de la Chambre de Commerce du district de Montréal, trois écoles — deux écoles techniques, l'une à Montréal et l'autre à Québec, et une école de Hautes Etudes Commerciales à Montréal qui sera un honneur non seulement pour cette province, mais pour le Domi nion. La création de ces centres d'instruction technique, industrielle et commerciale constitue la réalisation de plus que ce que nous avions promis.

Mais nous avons fait plus que cela.

Nous avons fondé de nouvelles écoles normales pour les filles. Nous avons accordé des primes aux instituteurs des deux sexes, qui se sont distingués par leur zèle dans les écoles élémentaires. Nous avons aidé à l'établissement et au maintien d'une école d'arpentage à Québec; nous avons donné un important subside à l'école Polytechnique à Montréal pour lui permettre d'étendre sa sphère d'instruction et d'être plus utile au pays; nous avons créé des écoles ménagères dans les principaux centres de la province.

Nous espérons d'ici deux ans être en mesure d'augmenter l'actuel octroi qui est d'un peu moins de $700,000 pour l'instruction publique à un million de dollars par année.

L'amélioration des chemins ruraux, l'établissement des réserves de colonisation, l'aide à des entreprises de chemins de fer et une plus grande protection à la classe ouvrière, figuraient parmi les autres articles du programme que j'énonçai en avril 1905.

Voyons de quelle manière nous avons tenu nos promesses dans cette direction.

La subvention pour l'amélioration des chemins ruraux votée à la dernière session constitue une augmentation de $50,000.

Une somme égale a été votée pour les ponts en fer, et une augmentation de $45,000 pour la colonisation.

Nous avons créé non seulement des réserves de colonisation, mais encore des réserves forestières, et une loi a été édictée autorisant le lieutenant-gouverneur en Conseil de mettre et d'établir un plus grand nombre de ces réserves sur la recommandation du ministre des Terres de la Couronne.

Quand notre gouvernement est venu au pouvoir il n'existait qu'une seule réserve forestière, c'était le Parc National.

Nous avons maintenant neuf réserves analogues, couvrant une superficie de 162,591 milles carrés, si bien que la superficie totale de nos réserves forestières actuellement est de 168,386 milles carrés ou 107,747,253 acres.

Autre législation dans l'intérêt public

"Dans l'intérêt des ouvriers, nous avons nommé la commission de 1907, pour l'étude d'une législation concernant la responsabilité des employeurs pour tout accident survenu aux employés, et nous avons édicté des lois imposant une meilleure inspection des bâtisses publiques, l'inspection des échafaudages et une protection plus efficace de la santé des femmes et des enfants qui travaillent dans les manufactures.

Ainsi furent remplies nos promesses.

Nous avons amendé la loi concernant les droits payables sur les successions, tout en exemptant les suc-

cessions en dessous de $5,000 au lieu de $3,000, et nous avons augmenté les droits sur les transactions au-dessus de $75,000.

Nous avons adopté, en 1907 une loi contre le système vicieux de l'usure tant en vogue dans Montréal et ailleurs, pour mettre fin aux opérations canailles des usuriers.

Nous avons édicté des lois, pour promouvoir la meilleure administration de la Justice en augmentant le nombre des juges, tant au civil qu'au criminel.

Nous avons augmenté les subsides au Bureau de Santé Provincial et nous en avons voté d'autres pour la construction d'écoles dans les nouveaux districts de colonisation.

Nous avons refondu les lois concernant les assurances et les licences afin de mettre fin à certains abus et de promouvoir la cause de la tempérance et du bon ordre.

Nous avons passé une loi pour autoriser la nomination d'un agent général de la Province à Londres, pour surveiller nos intérêts commerciaux et assurer à la province de Québec la même garantie de la bonne foi des

